

PREPA Option HGGMC

HGGMC

500760

MATHERON

TANGUY

28/11/2002

Note de délibération : 18.5 / 20

Numéro d'inscription

500760



Né(e) le

28 / 11 / 2002

Signature

Nom

MATHERON

Prénom (s)

TANGUY

18.5 / 20

ecricome

Épreuve : Histoire, géographie et géopolitique

Sujet ☒ 1 ou ☐ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

01 / 03

Numéro de table

057

FTN, auxiliaires ou concurrentes de la puissance des États?

Les FTN sont des « vecteurs incontournables de la globalisation économique et commerciale » et « leur rôle est devenu central dans les affaires mondiales » Alexis Bantzman, revue Diplomatique Géopolitique des multinationales.

En effet, la globalisation des années 1980 a permis aux FTN d'acquies des capitaux considérables et de s'internationaliser. Ainsi, ces dernières ont désormais un poids considérable sur l'échiquier géopolitique et géoéconomique mondial. Depuis les traités de Westphalie du 28 octobre 1648, c'est l'État et plus précisément l'État-nation qui détient le monopole de la puissance. Ainsi, nous pouvons nous demander si ces firmes transnationales viennent bousculer la puissance des États en les concurrençant, ou bien si elles s'inscrivent dans leurs stratégies pour atteindre la puissance (i.e. sont-elles des auxiliaires de la puissance étatique?).

Ces firmes transnationales sont des firmes implantées dans plusieurs pays et qui ont pour objectif de « faire fi » des frontières pour réaliser des bénéfices comme nous le montre le préfixe « trans ». Quant aux États ce sont des « communautés humaines, qui dans les limites d'un territoire déterminé,

revendiquant avec succès pour leur propre compte le monopole de la violence légitime » (Max Weber). La puissance est « la capacité de faire, de faire faire d'empêcher de faire et de refuser de faire » (S. Sen). Les FTN ont bien la volonté d'aller au-delà des frontières étatiques ce qui s'apparente à une forme de concurrence car ces dernières en tirent d'important bénéfices parfois supérieurs aux PIB d'États.

Les FTN sont-elles les « nouveaux maîtres du monde » concurrençant ainsi la puissance des États ? (Géopolitique des multi-nationales) Est-ce la fin du modèle Westphalien ?

Les FTN, produits et vecteurs de la mondialisation, semblent être devenues les concurrentes de la puissance des États de par leur rôle majeur dans notre monde globalisé (I). Cependant, les FTN ne s'opposent pas nécessairement à la puissance des États et peuvent même être des instruments et des auxiliaires de la puissance de ces derniers (II). Finalement, la coopération entre ces deux acteurs semblent nécessaire dans le cadre d'une compétition internationale accrue et d'un « retour de l'État » (Le nouvel économiste). (III).

*

*

*

Les FTN bénéficient de la mondialisation et sont en capacité de moduler ce processus (A) ce qui leur a permis d'acquérir une puissance (dans certains domaines) comparable à celles de certains États (B). Les FTN semblent pouvoir « faire fi » des États. (C).

La globalisation des années 1980 a permis aux firmes transnationales de s'internationaliser et de toucher un marché toujours plus large et donc d'augmenter leurs bénéfices. Ainsi, la mondialisation a permis d'augmenter le « hard power » (J. Nye) économique des FTN. Cependant, la globalisation n'a pas juste permis l'augmentation des bénéfices de ces entreprises mais aussi l'augmentation de leur capitalisation avec une financiarisation de ces firmes qui a été facilitée par la politique des 3D (dérégulation, désintermédiation, décloisonnement) consubstantielle à la mondialisation des années 1980. Cette accélération de la mondialisation augmente donc la « capacité de faire » des FTN et diminue parallèlement celle des États de par les politiques néolibérales qui accompagnent le processus. Dans cette logique, Reagan disait « Le gouvernement n'est pas la solution, le gouvernement est le problème ». Alors que les États ne semblaient plus pouvoir organiser la mondialisation, les FTN l'ont modulée. En effet, les FTN ont organisé l'architecture du commerce international avec la NDIT, la DIPP et leurs stratégies de rationalisation qui consiste à utiliser les avantages comparatifs de chaque territoire.

Certaines de ces firmes se sont particulièrement illustrées grâce à leur réussite. Walmart a un chiffre d'affaires, en 2022, de 573 milliards de dollars ce qui est supérieur au PIB de certains pays : l'Argentine n'avait un PIB que de 516 milliards de dollars en 2018. De plus cette FTN embauche 2,2 millions de personnes ce qui est l'équivalent de la population parisienne intra-muros, ce qui montre le pouvoir de ces firmes. Dani Rodrik, dans son ouvrage The Globalization Paradox, Democracy and The Future of The World Economy, met en exergue

un triangle d'incompatibilité, où à chacun des sommets se trouve l'hyper-mondialisation, la démocratie et l'Etat. Ainsi plus la mondialisation est forte plus la souveraineté de l'Etat diminue. Or les FTN sont inhérentes au processus de mondialisation donc leur poids affaiblit celui de l'Etat, ainsi elles s'imposent comme des concurrentes à ces derniers. Cependant, cette concurrence se limite principalement au domaine économique car l'Etat reste maître des pouvoirs régaliens.

Cette concurrence qui était initialement économique prend aujourd'hui de l'ampleur sur le plan politique avec le lobbying : Monsanto a fait pression pendant des années sur l'Europe pour que les pays légalisent l'usage d'OGM, ce qui a échoué. De plus, les firmes transnationales exercent une influence sur la politique des Etats avec des haut-placés dans les sphères politiques qui entretiennent des liens avec le privé : John Corzine, directeur général de Goldman Sachs jusqu'à la fin des années 1990, a été sénateur du New Jersey dans les années 2000. De plus, les FTN ont atténué l'influence des Etats avec ce que Suzanne Berger, dans Les nouvelles frontières de l'économie mondiale appelle les « objets made in monde », en effet les biens ne sont plus rattachés à un état mais attribués à plusieurs d'entre eux. Les FTN peuvent aussi fuir l'assujettissement à l'impôt avec « 40% de leurs profits » dans des paradis fiscaux.

(Gabriel Zucman)



Les FTN peuvent agir dans l'intérêt de l'Etat et même au service de ce dernier (A) tout en apportant aux Etats une dimension essentielle de la puissance : le soft power (B) permettant ainsi aux Etats d'évoluer de puissance régionale à internationale (C).

Numéro d'inscription

500760



Né(e) le

28 / 11 / 2002

Signature

Nom

MATHERON

Prénom (s)

TANGUY

18.5 / 20

ecricome

Épreuve :

Histoire, géographie et géopolitique

Sujet



1

ou

☐ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

02 /

03

Numéro de table

057

Depuis 2021, c'est la Chine qui possède le plus de FTN parmi les 500 premières, en 2022 : 136 des 500 premières sont chinoises. Or ces firmes sont publiques ou privées mais dans ce cas là elles entretiennent des liens étroits avec le PCC. En effet la China National Petroleum (4^{ème} FTN) et Sinopec (5^{ème} FTN) sont des firmes publiques et la firme privée Huawei est sous influence de l'Etat, ainsi l'Etat - dans des régimes autoritaires ou socialistes - peut maintenir un fort contrôle de ses firmes. Sophie Beineau du Rocher et Emmanuel Debois de Pirque, dans La Chine est le monde, essai sur la sino-mondialisation, évoquent « une mondialisation au service du parti » Or comme nous l'avons vu précédemment les FTN sont constitutives à la mondialisation contemporaine, elles sont ainsi un élément clé de la capacité de faire chinoise donc de sa puissance selon l'acception de la puissance de Serge Saur.

Étudions donc les autres aspects de la définition de la puissance de Serge Saur pour comprendre si les FTN sont des auxiliaires de la puissance des Etats. Un autre aspect clé de la définition est la capacité de faire faire donc un « soft power » (J. Nye) ou encore une capacité d'influence. Les firmes transnationales partagent la culture et l'image d'un pays.

La firme Netflix compte près de 90 millions d'utilisateurs non-américains, elles partagent ainsi la culture américaine grâce à des séries et à des films à l'échelle mondiale, elle est donc auxiliaire de la puissance de l'État Américain. Pour reprendre le cas chinois, les FTN peuvent transformer le « sharp power » (J. Nye) en un soft power efficace. Jusqu'à présent la Chine « influait sans séduire » (Frédéric Choillon, Guerres d'Influences) mais grâce à la firme TikTok et aux millions d'occidentaux qui y sont inscrits, la Chine peut espérer « séduire » : donc augmenter sa puissance.

Les FTN de par leur dimension « transnationales » permettent de faire évoluer les puissances régionales au rang de puissance internationale. En effet l'Arabie Saoudite qui était une puissance régionale au Proche et Moyen-Orient au XX^e siècle est désormais au cœur de discussions géopolitiques de par la puissance de la firme Saudi Aramco dans un contexte de tensions autour du pétrole russe. Ainsi, par le biais des firmes transnationales, les États peuvent élaborer des stratégies pour se développer à l'échelle mondiale i.e. augmenter sa puissance sur l'échiquier géopolitique et géoéconomique mondial.

*

Un Etat puissant doit être en capacité de faire face à la concurrence internationale d'où un tandem Etat / FTN nécessaire (A) De plus, ce sont les Etats qui ont configuré et qui configure encore le processus de mondialisation dont les FTN ont tant bénéficié (B) Les Etats jouent un rôle de plus en plus prégnant dans les relations internationales, ce n'est donc pas la fin du modèle Westphalien mais le début d'un modèle avec une coopération FTN/Etat renforcée. (C)

La mondialisation a contribué à « l'émergence de nouveaux mastodontes économiques » Atlas géopolitique du monde global dont la Chine, le Brésil, l'Inde etc. Dans ce paradigme multipolaire et de compétition accrue les Etats se doivent d'aider leurs firmes transnationales pour qu'elles puissent continuer à partager leur modèle et générer des revenus considérables. En retour, les FTN peuvent garder un ancrage national important ce qui permet aux Etats de garantir une prospérité économique interne. La FTN allemande Siemens possède 120 000 employés en Allemagne sur 370 000 salariés alors qu'elle ne réalise que 14% de son chiffre d'affaires en Allemagne. Ainsi, il y a donc une nécessaire coopération entre les FTN qui contribuent à la puissance des Etats et les Etats qui peuvent accompagner les FTN dans un monde globalisé et compétitif. C'est ce qui a fait la France avec la création des Sommets Choix France et du dispositif Team France Export.

Comme nous l'avons vu, les FTN ont bénéficié de la mondialisation, or cette dernière « n'est ni automatique, ni mécanique » les Etats ont été « mondialisateurs » (Laurent Carrou Atlas de la mondialisation) et le sont encore. La crise de la Covid-19 a montré que l'Etat pouvait toujours contrôler

la mondialisation et la ralentir avec la fermeture des frontières. Ainsi, les FTN n'ont pas les pleins pouvoirs sur le processus de globalisation, elles doivent donc coopérer avec l'État qui reste l'acteur le plus puissant lorsqu'il s'agit de régulation, du moins s'il le souhaite.

Finalement, comme l'affirme Le nouvel économiste «l'État est de retour» que ce soit avec la crise de la Covid-19 ou avec des mesures protectionnistes qui se multiplient. L'Inflation Reduction Act, mesure protectionniste votée par l'administration Biden en août 2022, montre que nous n'entrons pas dans un paradigme marqué par la fin du modèle westphalien, mais marque plutôt l'avènement d'un modèle où les FTN n'ont pas triomphées au détriment des États. Les FTN sont même aidées par ces derniers car elles sont essentielles pour la puissance économique et pour le rayonnement des États à l'international. Dans cet exemple, les États-Unis veulent préserver la place hégémonique de leurs FTN dans plusieurs secteurs avec des aides économiques.

* * *

En conclusion, le rôle majeur qu'occupe les FTN dans les affaires mondiales n'est pas synonyme du délitement de la puissance des États. Même si certaines firmes concurrencent des États dans des secteurs cela se limite avant tout au secteur économiques. Les firmes transnationales sont davantage des instruments qui agissent dans l'intérêt de l'influence et de la puissance des États. Ainsi, le monde westphalien ne prend pas fin mais évolue vers une coopération

Numéro d'inscription

500760



Né(e) le

28 / 11 / 2002

Signature

Nom

HATHERON

Prénom(s)

TANGUY

18.5 / 20

Ecricome

Épreuve :

Histoire, géographie et géopolitique

Sujet

☒ 1

ou

☐ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

03 /

03

Numéro de table

057

nécessaire avec les FTN, nous pourrions nous demander si cela relève de mesures pragmatique donc temporaire ou si cela est la mise en place d'un nouveau modèle.

Questions :

1) La répartition des 500 plus grandes firmes transnationales montre le caractère inégal de la mondialisation. Cette polarisation se fait en faveur des puissances traditionnelles (Etats-Unis 124 FTN) et de l'Occident et également en faveur du mastodonte chinois qui est le premier état en terme de détention de FTN parmi les 500 premières. Les grands perdants sont les pays africains qui ne possèdent pas de FTN dans ce classement.

Ainsi cela illustre que la mondialisation contemporaine « n'est pas mondiale » (L. Carroué), que ce ne sont que certains pays qui peuvent façonner ce processus et que ce sont ces même pays qui en paient les bénéfices. Donc les flux qui sont les dynamiques principales de la mondialisation s'opèrent principalement entre les Etats qui ont le plus de FTN parmi les 500 premières.

2) Les entreprises chinoises et américaines sont déterminantes dans la compétition économique qui s'opère entre ces deux géants. En effet, d'une part elles sont le symbole de la réussite économique d'un pays et d'autre part elles sont aussi les auxiliaires des États lorsqu'il s'agit de dominer un secteur comme celui de l'Espace avec SpaceX. Dans cet affrontement les entreprises jouent aussi un rôle symbolique, la Chine a fait le choix d'entreprises majoritairement publiques et les États-Unis ont opté pour le privé : quel modèle économique remportera ? Soit celui de l'économie de marché américaine soit celui du socialisme chinois. De plus les FTN chinoises et américaines permettent aussi d'être présent économiquement sur d'autres territoires, ce sont donc des instruments de leur conflit économique qui se fait à l'échelle mondiale.

3) Le secteur des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle peut contrecarrer des initiatives étatiques car les États peinent à contrôler ces domaines : la Chine a ralenti les recherches dans l'IA pour s'assurer de son contrôle, les États-Unis souhaitent faire de même. Il en est de même avec le secteur de l'Espace où des FTN comme SpaceX ont des programmes spatiaux plus avancés que ceux des États. Les FTN du secteur de l'énergie peuvent contrecarrer des initiatives de pays

qui ont moins d'accès aux hydrocarbures, donc ^{qui} sont moins puissants dans ce secteur.

